



John Nagy/CTNO

LES ESPÈCES EN PÉRIL AUX TNO EXPRIMEZ-VOUS!

LE CARIBOU DE PEARY DEVRAIT-IL RESTER SUR LA LISTE DES ESPÈCES MENACÉES AUX TNO?

Par « **espèce menacée** », on entend que le caribou de Peary est susceptible de devenir une espèce en voie de disparition si les facteurs contribuant à sa disparition ou à son extinction ne sont pas inversés.



LE CARIBOU DE PEARY

Le caribou de Peary est le plus petit caribou d'Amérique du Nord. Son pelage est principalement blanc en hiver et gris ardoise en été. Il vit en petits groupes sur les îles de l'Arctique des TNO et du Nunavut.

Le caribou de Peary a besoin de vastes espaces offrant une diversité d'habitats et la possibilité de se déplacer dans différentes zones de son aire de répartition tout au long de l'année. Les passages de glace de mer sont d'importants couloirs de déplacement pour le caribou de Peary.

Les populations de caribous de Peary aux TNO ont fortement diminué entre les années 1960 et 1990, la chasse excessive, la prédation et des conditions météorologiques difficiles ayant réduit son accès à la nourriture. Depuis 20 ans, on observe une lente augmentation du nombre de caribous de Peary, mais la population n'a pas encore atteint les niveaux d'antan.

Le Comité sur les espèces en péril des TNO a déterminé que le caribou de Peary est **menacé** aux TNO, car le recul de la glace de mer, attribuable au changement climatique, peut restreindre l'accès des caribous aux habitats essentiels à leur survie. L'expansion du développement industriel et du trafic maritime suscite également des inquiétudes.

Le **Comité sur les espèces en péril des TNO** est un groupe indépendant d'experts qui possèdent des connaissances autochtones ainsi que des connaissances communautaires et scientifiques sur les espèces et les habitats des TNO. Ils évaluent les espèces en fonction des meilleures informations disponibles et de critères biologiques objectifs.

Lisez le rapport de réévaluation et apprenez-en davantage sur le caribou de Peary :
www.nwtspeciesatrisk.ca



A gauche : Charles Francis, à droite : John Nagy/CTNO

Pour en savoir plus, communiquez avec l'office des ressources renouvelables de votre région, écrivez à l'adresse sara@gov.nt.ca ou composez le numéro sans frais 1-855-783-4301.

RÉINSCRIPTION DU CARIBOU DE PEARY

La réinscription du caribou de Peary sur la liste des **espèces menacées** aux TNO en vertu de la Loi entraînerait la finalisation et l'adoption d'une stratégie de rétablissement de l'espèce aux TNO, ce qui favoriserait la conservation et le rétablissement du caribou de Peary sur le territoire.

FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi le caribou de Peary a-t-il été réévalué comme étant **menacé** aux TNO?

Le caribou de Peary a besoin de grands espaces et doit pouvoir se déplacer librement entre les îles et à l'intérieur de celles-ci. Les phénomènes météorologiques violents et l'évolution du régime vent-glace dus au changement climatique pourraient empêcher les caribous d'accéder à leur nourriture. Le nombre restreint d'individus et la taille variable de sa population rendent ce caribou vulnérable aux phénomènes météorologiques extrêmes.

Les détenteurs de connaissances sont préoccupés par le fait que le changement climatique et les pertes de glace de mer, combinés à l'augmentation du trafic maritime et à d'autres menaces comme la prédatation par le grizzli, pourraient faire en sorte que le caribou de Peary devienne une espèce en voie de disparition, si ces menaces ne sont pas gérées ou inversées.

L'inscription sur la liste des espèces en péril des TNO a-t-elle une incidence sur la chasse?

L'ajout d'une espèce à la liste des espèces en péril ne signifie pas que toute chasse doit cesser. Le maintien du caribou de Peary sur la liste des espèces en péril des TNO ne modifiera pas automatiquement les quotas ou les règlements déjà en place.

NOUS VOULONS CONNAÎTRE VOTRE OPINION!

- Le caribou de Peary devrait-il rester sur la liste des espèces en péril des TNO en tant qu'espèce menacée? Précisez.
- Comment le statut d'espèce menacée du caribou de Peary vous a-t-il touché, vous ou votre collectivité? Si le caribou de Peary était réinscrit sur la liste, cela aurait-il un effet positif ou négatif?
- Selon vous, est-ce que des renseignements nouveaux ou manquants doivent être ajoutés au rapport de situation de l'espèce? Si oui, mentionnez-les ou indiquez-nous l'endroit où nous pouvons les trouver.